

29.08.2017 – 11:25 Uhr

## Période de transition raisonnable pour la norme sur les gaz d'échappement Euro 6d-TEMP

Berne (ots) -

Au 1er septembre, une nouvelle norme sur les gaz d'échappement pour voitures de tourisme entre en vigueur en Suisse et dans l'ensemble de l'UE. La norme Euro 6d-TEMP prescrit des méthodes d'essai sur la route pour tous les nouveaux types de véhicule, lors desquels on mesurera les «Real Drive Emissions». Les moteurs diesel notamment devront respecter des seuils d'émissions sévères pour l'oxyde d'azote (NOx). La revendication d'une introduction immédiate de la nouvelle norme pour tous les types de véhicule, telle qu'exprimée aujourd'hui par l'ATE, la FRC et les MFE, est toutefois absolument démesurée. auto-suisse refuse avec véhémence ces fantaisies d'interdiction roses-vertes.

La période de transition de deux ans pour les véhicules existants est économiquement judicieuse et aucune autre solution ne serait possible sur le plan technique, explique le Président d'auto-suisse, François Launaz: «L'introduction d'une nouvelle technologie requiert toujours une période de transition. Il n'est pas possible de changer du jour au lendemain des processus de logistique et de production hautement complexes tels qu'appliqués dans l'industrie automobile. L'extension de la norme Euro 6d-TEMP à tous les véhicules en l'espace de deux ans présente déjà un calendrier ambitieux et constitue un réel défi, que la branche automobile va toutefois relever avec succès. Mais ça ne peut être fait plus rapidement.»

L'objectif des associations environnementales est clair: elles souhaitent faire reculer sensiblement la pénétration du moteur diesel sur le marché des voitures neuves. Pour des raisons techniques, le moteur diesel a tendance à émettre plus de NOx; ces émissions peuvent cependant être fortement réduites à l'aide d'une purification systématique des gaz d'échappement. Avec leurs fantaisies d'interdiction contre-productives, l'ATE, la FRC et les MFE ignorent les conséquences négatives pour le climat qu'aurait une introduction immédiate de la nouvelle norme sur les gaz d'échappement pour tous les véhicules, dit Launaz: «Aujourd'hui déjà, une légère insécurité quant au moteur plus efficace qu'est le diesel se traduit par une augmentation des ventes de moteurs à essence. La consommation de carburant accrue en résultant engendre inévitablement une hausse des émissions de CO2. Manifestement, les associations 'environnementales' se moquent du climat.»

En général, l'homologation de véhicules est soumise à des règles paneuropéennes. La Suisse aussi participe à cette procédure judicieuse et non bureaucratique. Une voiture de tourisme ayant obtenu une réception générale technique dans un pays européen peut également être mise en circulation dans tous les autres pays. «Le fait que ce soient une fois de plus les milieux roses-verts qui revendiquent une solution isolée et bureaucratique pour la Suisse, alors que c'est exactement ces groupements qui rejettent des propositions constructives dans le domaine du CO2 par exemple en avançant exactement cette objection, est triste mais peu surprenant», conclut Launaz.

Informations supplémentaires:

François Launaz, Président  
T 079 408 72 77  
f.launaz@auto-schweiz.ch

Weitere Auskünfte auf Deutsch:  
Andreas Burgener, Direktor  
T 079 474 21 04  
a.burgener@auto-schweiz.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003597/100806103> abgerufen werden.